



Cabinet Mission défense 78, rue de Varenne 75349 PARIS 07 SP 0149554955	Note de service CAB/MD/2021-46 18/01/2021
--	--

Date de mise en application : Immédiate

Diffusion : Tout public

Cette instruction n'abroge aucune instruction.

Cette instruction ne modifie aucune instruction.

Nombre d'annexes : 6

Objet : Cycle de formation 2021 – Sessions nationales de l'Institut des Hautes Etudes de Défense Nationale (IHEDN) Politiques de défense - Armement et économie de défense – Enjeux et stratégies maritimes – Souveraineté numérique et cybersécurité – Défense et sécurité économique

Destinataires d'exécution

Administration Centrale – DGPE, bureau de l'Union européenne,
Services déconcentrés DRAAF, DAAF, Etablissements d'enseignement supérieur
Etablissements publics-Offices
Délégués de zone de défense et de sécurité


Résumé : L'Institut des hautes études de défense nationale (IHEDN) sous tutelle du Premier Ministre a notamment pour mission de renforcer le lien entre les hauts responsables de différents horizons, sur les enjeux de sécurité nationale et de protection des intérêts fondamentaux de la Nation dans les domaines de la défense, de la sécurité et de la politique étrangère.

Il est important que le ministère de l'agriculture et de l'alimentation y soit représenté.

Les informations et les dossiers de candidature sont accessibles sur le site internet www.ihedn.fr.

Les dossiers de candidature devront être complétés exclusivement sur le site **avant le 28 février 2021** et une copie adressée au Service du Haut fonctionnaire de défense et de sécurité (SHFDS) du ministère de l'agriculture et de l'alimentation, 78 rue de Varenne – 75349 Paris 07 SP, à l'attention de Mme Lynda Zenou, tél : 01.49.55.41.66 – mail : lynda.zenou@agriculture.gouv.fr.

Le Haut fonctionnaire de défense et de sécurité



Catherine COLLINET



LE MONDE CHANGE, L'IHEDN AUSSI...

NOUVELLE SESSION NATIONALE

PLUS DENSE, PLUS FLEXIBLE, PLUS INTERACTIVE



NOUVELLE SESSION NATIONALE

PLUS DENSE

- ⇒ Accordée aux exigences professionnelles de hauts responsables actifs
- ⇒ Centrée sur l'analyse stratégique des enjeux de défense et de sécurité
- ⇒ Animée et conduite par un responsable de haut niveau
- ⇒ Assurant l'appropriation d'une méthode d'analyse prospective (*scenario planning approach*)

PLUS FLEXIBLE

- ⇒ Des ressources numériques renforcées (podcasts et vidéos, liens...)
- ⇒ Une veille stratégique et événementielle en prise avec l'actualité
- ⇒ Une offre de formation évolutive, adaptée chaque année aux attentes et besoins des prescripteurs

PLUS INTERACTIVE

- ⇒ Davantage de temps consacré au débat (entre conférenciers et auditeurs, entre les auditeurs)
- ⇒ Des exercices de mise en situation (*serious games*), préparation consolidée à la prise de décision de niveau stratégique
- ⇒ Un socle commun décliné en cinq majeures, favorisant le décloisonnement des réflexions menées sur les enjeux croisés de défense et de sécurité

UN SOCLE COMMUN

- ⇒ Appréhender d'emblée la dimension **intersectorielle, interdisciplinaire** et **interministérielle** des questions de défense et de sécurité
- ⇒ Favoriser une meilleure compréhension des principaux enjeux tant **européens** qu'**internationaux**
- ⇒ Susciter un questionnement partagé sur des enjeux **transversaux** : transformation numérique, changement climatique, migrations, menaces pandémiques...
- ⇒ Engager une **réflexion stratégique** sur les voies et moyens coordonnés à mettre en œuvre **en réponse à des défis complexes**
- ⇒ Forger une culture de défense commune, fondée sur une **unité** de pensée et d'action
- ⇒ Préparer tous nos auditeurs à travailler et agir **ensemble** au renforcement de la **cohésion** nationale et à prolonger durablement leur **engagement** solidaire au service de la défense et de la sécurité du pays

CINQ MAJEURES SPÉCIFIQUES

- ⇒ Répondre aux **attentes** précises de nos prescripteurs, coproducteurs d'un programme annuel conçu en fonction de **besoins de formation bien identifiés**
- ⇒ Répondre au besoin d'approfondissement d'auditeurs recrutés en fonction de leurs **intérêts** et de leurs **compétences spécifiques**
- ⇒ Valoriser les **acquis d'expérience** d'auditeurs de haut niveau, en leur proposant de placer leur expertise **au service d'une réflexion stratégique globale**
- ⇒ À rebours, ancrer la réflexion stratégique dans la **réalité de pratiques et d'actions spécifiques**, conduites à la lumière de **formes d'expertises distinctes**

UN PARCOURS ADAPTÉ AUX IMPÉRATIFS DU MOMENT...

(UN SOCLE COMMUN DÉCLINÉ EN 5 MAJEURES SPÉCIFIQUES)

- ⇒ Comprendre les **nouveaux** enjeux de défense et de sécurité
- ⇒ Saisir en même temps l'**interdépendance** et la **globalité** de ces enjeux (socle commun) et leur **spécificité** (majeures)
- ⇒ Se préparer à répondre aux défis **complexes** qu'ils soulèvent

UN CHEMIN DE FORMATION ORIGINAL, RENOUVELÉ, ENRICH



NOUVELLE SESSION NATIONALE

**MAJEURE POLITIQUE
DE DÉFENSE**

POLITIQUE DE DÉFENSE

UNE MAJEURE AU CŒUR DES ENJEUX DE SOUVERAINETÉ ET D'AUTONOMIE STRATÉGIQUE

Des enjeux centraux pour la France et pour l'Europe

- Comment asseoir notre **souveraineté** et notre **autonomie stratégique** ?
- À quels **investissements** consentir pour la défense du pays et la paix en Europe ?
- Quels chemins tracer pour faire avancer le projet de **défense européenne** ?
- Quelles actions engager pour assurer la pérennité de la **cohésion nationale** ?
- Quelles propositions concrètes avancer pour préparer la France à relever **les grands défis du XXI^e siècle** :
 - défi géopolitique, défi numérique, défi climatique, défi migratoire ;
 - menaces terroristes, risque de retour à la guerre, anticipation et préparation du pays face à l'émergence de nouvelles menaces ;
 - enjeux de rayonnement et d'influence.

OBJECTIFS ET APPORT DE LA MAJEURE

Des objectifs accordés aux préoccupations actuelles des plus hauts responsables du secteur

- **Rassembler** et faire **travailler ensemble** sur les enjeux stratégiques de la politique de défense et de sécurité, des auditeurs issus de secteurs d'activité très variés ;
- Engager une réflexion partagée sur les enjeux **intersectoriels** et **internationaux** de la politique de défense et de sécurité ;
- **Décrypter les jeux d'acteurs** qui déterminent l'élaboration des politiques de défense ;
- S'interroger sur :
 - la capacité des États à percevoir et **identifier les menaces émergentes** ;
 - la manière optimale d'**adapter les outils militaires, diplomatiques, économiques** à ces nouvelles menaces ainsi qu'aux évolutions de la conflictualité ;
 - les **priorités budgétaires** de l'État.

- Élaborer des **propositions d'actions innovantes** visant à identifier les sujets clés de demain ;
- Inscrire la réflexion stratégique engagée par les auditeurs dans la perspective élargie d'une **nouvelle architecture européenne de sécurité**.

Apport de la majeure pour nos auditeurs

► Comprendre pour agir

Les auditeurs de cette majeure auront acquis :

- des **compétences utiles au parcours professionnel** de responsables de haut niveau ;
- une compréhension fine de la dimension **interministérielle** de la politique de défense, ainsi que des ressorts et rouages de la décision publique ;
- une **vision globale** des grands enjeux du moment ;
- une expertise managériale en matière d'**analyse prospective** et de **réflexion stratégique**.

► Se comprendre pour agir ensemble

Notre formation est aussi une **expérience collective** qui permet aux auditeurs de :

- partager leurs acquis d'expérience tout en s'ouvrant à l'altérité ;
- forger une communauté d'engagement agissant au service des intérêts stratégiques du pays et un réseau d'auditeurs agissant en faveur de la cohésion nationale.

MAJEURE "POLITIQUE DE DÉFENSE"

Période de formation septembre 2021 à juin 2022

Formation dispensée en 45 jours environ

Nombre d'auditeurs : 90

NOUS CONTACTER

Pour toutes questions relatives au contenu de la majeure
snpoldef@ihedn.fr

Pour toutes questions relatives au processus de recrutement :
01 44 42 47 06 – recrutement.auditeurs@ihedn.fr

CONTENU GÉNÉRAL DE LA MAJEURE

SOCLE COMMUN

- Séminaire de rentrée
- Module "Grands enjeux stratégiques"
- Mission "Bruxelles" + "Europe"
- Mission "Monde"
- Mission "Djibouti" ou "Émirats arabes unis"
- Forum stratégique

MODULES SPÉCIFIQUES

- **Module 1** : "Les relations politico-militaires"
- **Module 2** : "L'outil de défense"
- **Module 3** : "Les défis de la sécurité intérieure"
- **Module 4** : "Souveraineté économique"
- **Module 5** : "Les espaces communs"
- **Modules 6 et 7** : "Évolution des conflits"
- **Module 8** : "Alliances, partenariats et coopération internationale"

PUBLIC CONCERNÉ

Quatre-vingt-dix auditeurs, âgés de 35 à 55 ans (moyenne d'âge entre 45 et 47 ans), de nationalité française, à l'exception de quelques militaires étrangers :

- Officier des trois armées, de la Gendarmerie nationale, du Service de santé des armées et de la Direction générale de l'armement, qui sont parallèlement, pour la majorité, des auditeurs du Centre des hautes études militaires
- Hauts fonctionnaires civils
- Personnalités représentatives des différents secteurs d'activité économique
- Universitaires, élus, personnalités issues du monde associatif, du monde syndical et de la presse

**CLÔTURE DES
INSCRIPTIONS**
28 février 2021

**PUBLICATION AU
JOURNAL OFFICIEL**
1-15 juillet 2021

**OUVERTURE
DES INSCRIPTIONS**
23 novembre 2020

**ENTRETIEN
DE SÉLECTION**
mars-avril-mai 2021

**OUVERTURE DE LA
SESSION NATIONALE**
septembre 2021

PROCÉDURE DE SÉLECTION

Après analyse des dossiers d'inscription remplissant l'ensemble des conditions, et comprenant l'intégralité des pièces justificatives requises, des entretiens individuels avec un jury se dérouleront à compter du 1^{er} mars 2021.

TITRE OBTENU EN FIN DE SESSION

Titre d'auditeur obtenu en fin de session : le titre d'auditeur est conféré par décision du directeur de l'IHEDN aux participants ayant satisfait aux conditions d'assiduité.

DATES À RETENIR

Recueil des candidatures en ligne

- À compter du 23 novembre 2020

Clôture des candidatures

- 28 février 2021

Entretiens avec les jurys
de sélection

- du 1^{er} mars au 31 mai 2021

Publication au *Journal officiel* de
la liste des auditeurs de la session
nationale 2021-2022

- 1^{er}-15 juillet 2021

Période de formation

- de septembre 2021 à juin 2022

LIEUX DE FORMATION

Paris et missions d'étude en France
et à l'étranger



DEVENIR AUDITEUR

CONDITIONS REQUISES

- Avoir la nationalité française
- Avoir entre 35 et 55 ans
- Dépôt de candidature (date limite 28 février 2021)
- Les candidats doivent s'inscrire en ligne sur le site de l'IHEDN

Seuls les dossiers de candidature **complets** seront **acceptés** et **étudiés**

DROITS D'INSCRIPTION ET FINANCEMENT

- Secteur privé : **20 000 €**
- Secteur public : **6 000 €**
- Autres (représentant syndical, culturel ou associatif...) : **3 000 €**

Les droits d'inscription sont à verser entre l'admission, début juillet 2021, et la rentrée de septembre 2021.

Les formations de l'IHEDN sont inscrites au répertoire national de la certification professionnelle (RNCP).

CRITÈRES DE SÉLECTION

Les principaux critères pris en compte pour la sélection des candidats sont les suivants :

- le parcours professionnel et le niveau de responsabilité exercé ;
- une bonne maîtrise de la langue anglaise dans un contexte professionnel ;
- le sens du dialogue, l'ouverture d'esprit, le goût pour la réflexion collective et la volonté d'engagement ;
- un intérêt pour les questions de défense et de sécurité.

NOUVELLE SESSION NATIONALE

MAJEURE ARMEMENT &
ÉCONOMIE DE DÉFENSE

ARMEMENT ET ÉCONOMIE DE DÉFENSE

DES ENJEUX MAJEURS POUR LA FRANCE, SA SOUVERAINETÉ, SON TISSU ÉCONOMIQUE

- Dans un contexte géopolitique tendu, le secteur de l'armement contribue plus que jamais à la **souveraineté nationale** ;
- Notre **tissu industriel de défense** doit aujourd'hui s'adapter aux évolutions de la conflictualité et à l'émergence de nouvelles menaces ;
- La **conduite des programmes** d'armement implique désormais une **agilité** toujours plus grande et des efforts d'**innovation** soutenus ;
- L'**adaptation des savoir-faire** nécessaire au dynamisme d'un secteur fortement créateur d'emplois et exportateur constitue désormais un impératif ;
- Le renforcement des liens et la **coordination des moyens mis en œuvre** entre les acteurs du secteur, civils et militaires, publics et privés, assurent la vitalité d'un secteur en constante mutation.

OBJECTIFS ET APPORT DE LA MAJEURE

Des objectifs accordés aux préoccupations actuelles des plus hauts responsables du secteur

- **Rassembler, faire travailler ensemble** les hauts responsables du secteur, civils et militaires, décideurs publics ou privés ;
- **Mutualiser les connaissances** et l'**expérience** acquises par des auditeurs issus de sphères d'activités distinctes et trop souvent séparées ;
- Renforcer la **compréhension mutuelle** des enjeux propres à chacun des acteurs clefs de l'économie de défense et de l'armement : forces armées (identification des besoins), Direction générale de l'armement (définition et conduite des programmes d'armement), acteurs industriels (mise en œuvre des programmes) ;
- Permettre ainsi d'améliorer la **performance des programmes** ;
- **Décrypter les jeux d'acteurs** à l'œuvre dans les politiques engagées en faveur de l'industrie nationale et de l'économie de défense.

Apport de la majeure AED pour les auditeurs

► Comprendre pour agir

- Comprendre les enjeux économiques et commerciaux de la politique de défense ;
- Mieux appréhender la dimension interministérielle des actions menées en faveur de l'économie de défense ;
- Comprendre les modalités de coopération de la politique de défense ;
- Inscrire ses pratiques et son expertise dans la perspective d'une réflexion stratégique portant sur les enjeux de souveraineté et les défis industriels à relever ;
- Engager un questionnement prospectif sur le développement de la base industrielle et technologique de défense (BITD) ;
- Acquérir une vision globale de ces enjeux pour se préparer à l'exercice des plus hautes responsabilités.

► Se comprendre pour agir ensemble

- Consolider les liens entre les différents acteurs du secteur et construire un réseau de relations durables entre auditeurs ;
- Dépasser sa sphère d'expertise spécifique pour questionner et mettre en perspective son point de vue initial ;
- S'ouvrir à l'altérité des points de vue et des cultures.

MAJEURE "ARMEMENT ET ÉCONOMIE DE DÉFENSE"

Période de formation septembre 2021 à juin 2022

Formation dispensée en 49 jours environ

Nombre d'auditeurs : 40

NOUS CONTACTER

Pour toutes questions relatives au contenu de la majeure
aed@ihedn.fr

Pour toutes questions relatives au processus de recrutement :
[01 44 42 47 06 – recrutement.auditeurs@ihedn.fr](mailto:recrutement.auditeurs@ihedn.fr)

CONTENU GÉNÉRAL DE LA MAJEURE

SOCLE COMMUN

- Séminaire de rentrée
- Module "Grands enjeux stratégiques"
- Mission "Bruxelles" + "Europe"
- Mission "Monde"
- Mission "Djibouti" ou "Émirats arabes unis"
- Forum stratégique

MODULES SPÉCIFIQUES

- **Module 1** : "Connaissance des armées"
- **Module 2** : "Place de la DGA dans le secteur de l'armement"
- **Module 3** : "Défense et souveraineté"
- **Module 4** : "Connaissance de l'industrie de défense française"
- **Module 5** : "L'innovation au service de la défense"
- **Module 6** : "Vision stratégique des industries de défense"
- **Module 7** : "Facteurs clés de succès d'une coopération dans le domaine de l'armement"
- **Module 8** : "Caractère stratégique des exportations d'armement"
- **Module 9** : "L'état du monde, tectoniques géopolitiques"
- Séminaire commun avec l'IHEST

PUBLIC CONCERNÉ

Quarante auditeurs, âgés de 35 à 55 ans (moyenne d'âge entre 45 et 47 ans), de nationalité française, à l'exception de quelques militaires étrangers :

- Militaires des forces et ingénieurs de l'armement
- Cadres de haut niveau secteur privé (industriels de l'armement)
- Cadres de haut niveau secteur public ou apparenté (CEA, CNES, ONERA...)
- Députés français
- Journalistes

**CLÔTURE DES
INSCRIPTIONS**
28 février 2021

**PUBLICATION AU
JOURNAL OFFICIEL**
1-15 juillet 2021

**OUVERTURE
DES INSCRIPTIONS**
23 novembre 2020

**ENTRETIEN
DE SÉLECTION**
mars-avril-mai 2021

**OUVERTURE DE LA
SESSION NATIONALE**
septembre 2021

PROCÉDURE DE SÉLECTION

Après analyse des dossiers d'inscription remplissant l'ensemble des conditions, et comprenant l'intégralité des pièces justificatives requises, des entretiens individuels avec un jury se dérouleront à compter du 1^{er} mars 2021.

TITRE OBTENU EN FIN DE SESSION

Titre d'auditeur obtenu en fin de session : le titre d'auditeur est conféré par décision du directeur de l'IHEDN aux participants ayant satisfait aux conditions d'assiduité.

DATES À RETENIR

Recueil des candidatures en ligne

- À compter du 23 novembre 2020

Clôture des candidatures

- 28 février 2021

Entretiens avec les jurys
de sélection

- du 1^{er} mars au 31 mai 2021

Publication au *Journal officiel* de
la liste des auditeurs de la session
nationale 2021-2022

- 1^{er}-15 juillet 2021

Période de formation

- de septembre 2021 à juin 2022

LIEUX DE FORMATION

Paris et missions d'étude en France
et à l'étranger



DEVENIR AUDITEUR

CONDITIONS REQUISES

- Avoir la nationalité française
- Avoir entre 35 et 55 ans
- Dépôt de candidature (date limite 28 février 2021)
- Les candidats doivent s'inscrire en ligne sur le site de l'IHEDN

Seuls les dossiers de candidature **complets** seront **acceptés** et **étudiés**

DROITS D'INSCRIPTION ET FINANCEMENT

- Secteur privé : **20 000 €**
- Secteur public : **6 000 €**
- Autres (représentant syndical, culturel ou associatif...) : **3 000 €**

Les droits d'inscription sont à verser entre l'admission, début juillet 2021, et la rentrée de septembre 2021.

Les formations de l'IHEDN sont inscrites au répertoire national de la certification professionnelle (RNCP).

CRITÈRES DE SÉLECTION

Les principaux critères pris en compte pour la sélection des candidats sont les suivants :

- le parcours professionnel et le niveau de responsabilité exercé ;
- une bonne maîtrise de la langue anglaise dans un contexte professionnel ;
- le sens du dialogue, l'ouverture d'esprit, le goût pour la réflexion collective et la volonté d'engagement ;
- un intérêt pour les questions de défense et de sécurité.

NOUVELLE SESSION NATIONALE

**MAJEURE ENJEUX &
STRATÉGIES MARITIMES**

L'ESPACE MARITIME

UN ENJEU MAJEUR DE DÉFENSE ET DE SÉCURITÉ

- Un enjeu prioritaire pour la France, deuxième espace maritime mondial sous juridiction nationale
- La maritimisation du monde et le changement climatique : un enjeu vital pour la planète, pour la vie des populations et l'activité humaine

Réseau sanguin de l'économie mondiale, réservoir de richesses, source de convoitises, théâtre de manœuvres stratégiques ouverts à tous et de confrontation entre les nations, aire d'expansion de la criminalité, l'espace maritime constitue un objet de réflexion et un lieu d'action essentiels pour notre défense et notre sécurité commune.

OBJECTIFS ET APPORT DE LA MAJEURE

Des objectifs accordés aux préoccupations actuelles des plus hauts responsables du secteur

L'efficacité des actions engagées pour défendre et sécuriser l'espace maritime suppose de comprendre, dans leur complexité et leur globalité, les enjeux maritimes.

Les auditeurs intéressés par cette majeure y conduiront ensemble une réflexion stratégique portant sur :

- la géopolitique et la gouvernance des océans, le droit de la mer, et l'organisation des États en mer ;
- l'économie maritime : transport, ports, pêche/aquaculture, énergies *offshores*, construction navale...
- les risques et les menaces en mer ;
- les politiques maritimes et les stratégies navales : autonomie stratégique, dissuasion, capacité d'intervention...

Cette réflexion stratégique répond aux préoccupations actuelles des plus hauts responsables français du monde maritime : ministre de la mer, secrétaire général de la Mer, chef d'état-major de la Marine, président du Cluster maritime français... Ils sont les "commanditaires" des travaux demandés aux auditeurs dont ils attendent des propositions concrètes.

Apport de la majeure ESM pour nos auditeurs

► Comprendre pour agir

Les auditeurs de cette majeure auront acquis :

- une **vision globale** des grands enjeux mondiaux ;
- une compréhension fine de la dimension **interministérielle** et **intersectorielle** des enjeux maritimes ;
- une connaissance du monde maritime fondée sur **une expertise précise d'enjeux variés** : océanographie, biologie, richesses halieutiques, minérales, énergétiques, impact sur le climat...
- **une expertise managériale** en matière d'analyse prospective et de réflexion collective.

► Se comprendre pour agir ensemble

Rassemblant des cadres dirigeants, issus de secteurs d'activité divers, civils et militaires, privés et publics, notre formation est aussi **une expérience collective** qui permet aux auditeurs de :

- dépasser leur sphère d'expertise spécifique pour **questionner et mettre en perspective** leur point de vue initial ;
- **partager** leurs acquis d'expérience tout en s'ouvrant à **l'altérité** ;
- bâtir un **réseau de confiance et d'amitié** au service de la défense et de la sécurité de la France, et de son économie bleue.

MAJEURE "ENJEUX ET STRATÉGIES MARITIMES"

Période de formation septembre 2021 à juin 2022

Formation dispensée en 30 jours environ

Nombre d'auditeurs : 40

NOUS CONTACTER

Pour toutes questions relatives au contenu de la majeure
snesm@ihedn.fr

Pour toutes questions relatives au processus de recrutement :
01 44 42 47 06 – recrutement.auditeurs@ihedn.fr

CONTENU GÉNÉRAL DE LA MAJEURE

SOCLE COMMUN

- Séminaire de rentrée
- Module "Grands enjeux stratégiques"
- Mission "Bruxelles" + "Europe"
- Mission "Monde"
- Mission "Djibouti" ou "Émirats arabes unis"
- Forum stratégique

MODULES SPÉCIFIQUES

- **Module 1** : Action de l'État en mer – Méditerranée – Marine nationale
- **Module 2** : Connaissance des océans – Dissuasion – Océan Atlantique
- **Module 3** : Industries maritimes stratégiques – Transport maritime – Numérique
- **Module 4** : Enjeux portuaires – Pêche – Planification des espaces maritimes
- **Module 5** : Océans et climat – Énergies *offshores* – Outre-Mer – Innovations

PUBLIC CONCERNÉ

Quarante auditeurs, âgés de 35 à 55 ans (moyenne d'âge entre 45 et 47 ans), de nationalité française, à l'exception de quelques militaires étrangers :

- Chefs d'entreprises
- Hauts fonctionnaires civils et militaires
- Personnalités représentatives des différents secteurs d'activité économique, notamment liées aux grands enjeux maritimes ou en dépendant
- Personnalités issues du monde politique, de la presse, des syndicats...

**CLÔTURE DES
INSCRIPTIONS**
28 février 2021

**PUBLICATION AU
JOURNAL OFFICIEL**
1-15 juillet 2021

**OUVERTURE
DES INSCRIPTIONS**
23 novembre 2020

**ENTRETIEN
DE SÉLECTION**
mars-avril-mai 2021

**OUVERTURE DE LA
SESSION NATIONALE**
septembre 2021

PROCÉDURE DE SÉLECTION

Après analyse des dossiers d'inscription remplissant l'ensemble des conditions, et comprenant l'intégralité des pièces justificatives requises, des entretiens individuels avec un jury se dérouleront à compter du 1^{er} mars 2021.

TITRE OBTENU EN FIN DE SESSION

Titre d'auditeur obtenu en fin de session : le titre d'auditeur est conféré par décision du directeur de l'IHEDN aux participants ayant satisfait aux conditions d'assiduité.

DATES À RETENIR

Recueil des candidatures en ligne

- À compter du 23 novembre 2020

Clôture des candidatures

- 28 février 2021

Entretiens avec les jurys
de sélection

- du 1^{er} mars au 31 mai 2021

Publication au *Journal officiel* de
la liste des auditeurs de la session
nationale 2021-2022

- 1^{er}-15 juillet 2021

Période de formation

- de septembre 2021 à juin 2022

LIEUX DE FORMATION

Paris, ports français et missions d'étude
à l'étranger



DEVENIR AUDITEUR

CONDITIONS REQUISES

- Avoir la nationalité française
- Avoir entre 35 et 55 ans
- Dépôt de candidature (date limite 28 février 2021)
- Les candidats doivent s'inscrire en ligne sur le site de l'IHEDN

Seuls les dossiers de candidature **complets** seront **acceptés** et **étudiés**

DROITS D'INSCRIPTION ET FINANCEMENT

- Secteur privé : **20 000 €**
- Secteur public : **6 000 €**
- Autres (représentant syndical, culturel ou associatif...) : **3 000 €**

Les droits d'inscription sont à verser entre l'admission, début juillet 2021, et la rentrée de septembre 2021.

Les formations de l'IHEDN sont inscrites au répertoire national de la certification professionnelle (RNCP).

CRITÈRES DE SÉLECTION

Les principaux critères pris en compte pour la sélection des candidats sont les suivants :

- le parcours professionnel et le niveau de responsabilité exercé ;
- une bonne maîtrise de la langue anglaise dans un contexte professionnel ;
- le sens du dialogue, l'ouverture d'esprit, le goût pour la réflexion collective et la volonté d'engagement ;
- un intérêt pour les questions de défense et de sécurité.

10100111110101100000001100101111
010 NOUVELLE SESSION NATIONALE 101
111101001010111110100111101000
1100000000110100000100111000100
100111101110101001001000101010
010000100011010110010111110010
100011111010011011100100000000
0001000101010000100110101010110
MAJEURE 010000101001001111110
SOUVERAINETE NUMERIQUE
& CYBERSECURITE 1011010001
100101011000110011011101101000
1010011111010110000001100101111
010000000100111110100011011101
111101001010111110100111101000
1100000000110100000100111000100
100111101110101001001000101010
010000100011010110010111110010
100011110010011011100100000000
001010010101011101100000100110

LES ENJEUX DE SOUVERAINETÉ NUMÉRIQUE ET DE CYBERSÉCURITÉ

- Un nouveau **facteur de conflit**, une préoccupation grandissante des pouvoirs publics et des acteurs économiques ;
- Une **entreprise** sur deux est aujourd'hui ciblée par les cyberattaques ;
- Les organisations doivent **s'adapter** pour faire face à la multiplication de menaces de plus en plus sophistiquées ;
- Les solutions technologiques requièrent un progrès constant de l'**innovation** ; la diffusion des bonnes pratiques implique des efforts de **formation** ;
- L'élaboration d'une **vision stratégique "cyber"** est désormais une nécessité, tant pour les entreprises que pour nos administrations.

OBJECTIFS ET APPORT DE LA MAJEURE

Des objectifs accordés aux préoccupations actuelles des plus hauts responsables du secteur

- Engager une **réflexion stratégique** sur les enjeux "cyber" ;
- Développer une **compréhension globale** de ces enjeux, adossée à une **connaissance solide des différents acteurs** travaillant dans des champs d'action spécifiques : politique, juridique, économique, éthique, technique...
- Mieux comprendre les ressorts et les rouages de la **décision publique** et de l'action de l'État, aussi bien au niveau national qu'europpéen ;
- Élaborer une réflexion collective, partant de la diversité des compétences, au service des intérêts de l'**entreprise** et de l'**administration** ;
- Mieux comprendre la nature et la portée de la **transformation numérique** et mieux évaluer ses conséquences en termes de **menaces** ;
- Mieux connaître les **moyens mis en œuvre par l'État** pour assurer la cybersécurité (sécurité des systèmes d'information, lutte contre la cybercriminalité, renseignement et cyberdéfense) ;
- Analyser les doctrines et les pratiques de nos grands alliés et des principaux acteurs cyber dans le monde ;
- Ancrer la réflexion dans la pratique et l'expérience de terrain, en programmant un nombre conséquent de **rencontres** avec des professionnels de tout horizon (institutionnels ou privés).

Apport de la majeure pour les auditeurs

► Comprendre pour agir

Les auditeurs de cette majeure auront **acquis** :

- des compétences permettant une solide maîtrise des enjeux ;
- une compréhension fine de la dimension **interministérielle** et **intersectorielle** des jeux de souveraineté numérique ;
- une **vision globale** des grands enjeux du moment ;
- une expertise en matière d'analyse prospective et de réflexion stratégique.

► Se comprendre pour agir ensemble

Notre formation est aussi une **expérience collective** qui permet aux auditeurs de :

- s'extraire de leur sphère d'expertise spécifique pour **questionner leur point de vue initial et leurs pratiques** ;
- **partager** leurs savoirs et leurs acquis d'expérience, tout en s'ouvrant à l'altérité ;
- forger une **communauté d'engagement** agissant au service des intérêts stratégiques du pays.

MAJEURE

"SOVERAINETÉ NUMÉRIQUE & CYBERSÉCURITÉ"

Période de formation septembre 2021 à juin 2022

Formation dispensée en 32 jours environ

Nombre d'auditeurs : 40

NOUS CONTACTER

Pour toutes questions relatives au contenu de la majeure
sncyber@ihedn.fr

Pour toutes questions relatives au processus de recrutement :
01 44 42 47 06 – recrutement.auditeurs@ihedn.fr

CONTENU GÉNÉRAL DE LA MAJEURE

SOCLE COMMUN

- Séminaire de rentrée
- Module "Grands enjeux stratégiques"
- Mission "Bruxelles" + "Europe"
- Mission "Monde"
- Forum stratégique

MODULES SPÉCIFIQUES

- **Module 1** : "La transformation numérique et la menace cyber"
- **Module 2** : "L'État et la cybersécurité"
- **Module 3** : "La cyber en Europe et à l'international"
- **Module 4** : "La maîtrise des risques cyber"
- **Module 5** : "Souveraineté numérique"

PUBLIC CONCERNÉ

Quarante auditeurs, de nationalité française, âgés de 35 à 55 ans (moyenne d'âge entre 45 et 47 ans) :

- Cadres dirigeants des secteurs public et privé
- Chefs d'entreprises
- Hauts fonctionnaires civils et militaires
- Hauts responsables des différents secteurs d'activité économiques, notamment liés aux grands enjeux du cyber
- Élus (européens, nationaux, locaux)

Cette formation n'est pas ouverte aux candidats étrangers

**CLÔTURE DES
INSCRIPTIONS**
28 février 2021

**PUBLICATION AU
JOURNAL OFFICIEL**
1-15 juillet 2021

**OUVERTURE
DES INSCRIPTIONS**
23 novembre 2020

**ENTRETIEN
DE SÉLECTION**
mars-avril-mai 2021

**OUVERTURE DE LA
SESSION NATIONALE**
septembre 2021

PROCÉDURE DE SÉLECTION

Après analyse des dossiers d'inscription remplissant l'ensemble des conditions, et comprenant l'intégralité des pièces justificatives requises, des entretiens individuels avec un jury se dérouleront à compter du 1^{er} mars 2021.

TITRE OBTENU EN FIN DE SESSION

Titre d'auditeur obtenu en fin de session : le titre d'auditeur est conféré par décision du directeur de l'IHEDN aux participants ayant satisfait aux conditions d'assiduité.

DATES À RETENIR

Recueil des candidatures en ligne

- À compter du 23 novembre 2020

Clôture des candidatures

- 28 février 2021

Entretiens avec les jurys
de sélection

- du 1^{er} mars au 31 mai 2021

Publication au *Journal officiel* de
la liste des auditeurs de la session
nationale 2021-2022

- 1^{er}-15 juillet 2021

Période de formation

- de septembre 2021 à juin 2022

LIEUX DE FORMATION

Paris et missions d'étude en France
et à l'étranger



DEVENIR AUDITEUR

CONDITIONS REQUISES

- Avoir la nationalité française
- Avoir entre 35 et 55 ans
- Dépôt de candidature (date limite 28 février 2021)
- Les candidats doivent s'inscrire en ligne sur le site de l'IHEDN

Seuls les dossiers de candidature **complets** seront **acceptés** et **étudiés**

DROITS D'INSCRIPTION ET FINANCEMENT

- Secteur privé : **20 000 €**
- Secteur public : **6 000 €**
- Autres (représentant syndical, culturel ou associatif...) : **3 000 €**

Les droits d'inscription sont à verser entre l'admission, début juillet 2021, et la rentrée de septembre 2021.

Les formations de l'IHEDN sont inscrites au répertoire national de la certification professionnelle (RNCP).

CRITÈRES DE SÉLECTION

Les principaux critères pris en compte pour la sélection des candidats sont les suivants :

- le parcours professionnel et le niveau de responsabilité exercé ;
- une bonne maîtrise de la langue anglaise dans un contexte professionnel ;
- le sens du dialogue, l'ouverture d'esprit, le goût pour la réflexion collective et la volonté d'engagement ;
- un intérêt pour les questions de défense et de sécurité.

NOUVELLE SESSION NATIONALE

**MAJEURE DÉFENSE &
SÉCURITÉ ÉCONOMIQUE**

DÉFENSE ET SÉCURITÉ ÉCONOMIQUE

PRINCIPAUX ENJEUX

Protéger et promouvoir les intérêts stratégiques de la France

- Le durcissement des pratiques concurrentielles et la montée du **nationalisme économique** obligent désormais l'État à protéger notre patrimoine technologique et notre savoir-faire ;
- La multiplication des nouveaux risques et des nouvelles menaces implique aujourd'hui la mise en œuvre de dispositifs de sécurité adaptés ;
- Les atteintes à la sécurité économique prolifèrent sous des formes très variées : attaques informatiques, atteintes physiques sur site, atteintes à la réputation, captation de brevets, *patent trolls*, espionnage industriel, risques financiers...
- L'interdépendance globale accroît les risques de perte de contrôle et d'affaiblissement de la souveraineté ;
- La coordination des moyens disponibles, la mobilisation et la coopération de toutes les compétences sont désormais requises pour protéger avec efficacité et promouvoir les intérêts stratégiques de la France.

OBJECTIFS ET APPORT DE LA NOUVELLE MAJEURE "DÉFENSE ET SÉCURITÉ ÉCONOMIQUE"

Des objectifs accordés aux préoccupations actuelles des plus hauts responsables du secteur

- Favoriser la diffusion d'une véritable culture de sécurité et d'Intelligence économique ;
- Explorer à travers huit modules les principales questions soulevées par ce nouvel impératif de défense et de sécurité :
 - les nouvelles frontières technologiques sont-elles le nouvel horizon de la souveraineté économique française et européenne ?
 - dans quelle mesure l'autonomie stratégique implique-t-elle désormais la sécurité économique ?
 - comment assurer la souveraineté numérique à l'heure des grands oligopoles USA-Chine ?
 - quels enjeux juridiques soulèvent la défense et la sécurité économique ?

- quelles sont les spécificités de la base industrielle et technologique de défense (BITD) dans le paysage international ?
 - quelles sont les sources de déstabilisation aujourd’hui ? Que seront-elles demain ?
 - comment assurer le déploiement territorial de la politique de sécurité économique ?
 - comment traduire en actions le renseignement d’intérêt économique ?
- Rassembler les plus hauts responsables du secteur et engager une **réflexion stratégique** portant sur les moyens à mettre en œuvre pour assurer de manière optimale la sécurité économique sur tout le territoire comme à l’international.

Apport de la majeure pour les auditeurs

- Forger une communauté de compétences et d’engagement conjoint au service de la défense et de la sécurité économique ;
- Engager une réflexion partagée sur les enjeux **interministériels** et **intersectoriels** de la politique de défense et sécurité économique ;
- Élaborer des **propositions d’action innovantes** visant à identifier les sujets clés de demain ;
- Acquérir des **méthodes d’analyse prospective** ;
- Dépasser sa sphère d’expertise spécifique pour appréhender les enjeux stratégiques dans leur **globalité** et leur complexité.

MAJEURE "DÉFENSE ET SÉCURITÉ ÉCONOMIQUE"

Période de formation septembre 2021 à juin 2022

Formation dispensée en 38 jours environ

Nombre d'auditeurs : 40

NOUS CONTACTER

Pour toutes questions relatives au contenu de la majeure
dse@ihedn.fr

Pour toutes questions relatives au processus de recrutement :
01 44 42 47 06 – recrutement.auditeurs@ihedn.fr

CONTENU GÉNÉRAL DE LA MAJEURE

SOCLE COMMUN

- Séminaire de rentrée
- Module "Grands enjeux stratégiques"
- Mission "Bruxelles" + "Europe"
- Mission "Monde"
- Mission "Djibouti" ou "Émirats arabes unis"
- Forum stratégique

MODULES SPÉCIFIQUES

- **Module 1** : "Les nouvelles frontières technologiques"
- **Module 2** : "Autonomie stratégique et sécurité économique"
- **Module 3** : "La souveraineté numérique"
- **Module 4** : "Enjeux juridiques"
- **Module 5** : "Spécificités de la BITD française"
- **Module 6** : "Menaces et sources de déstabilisation"
- **Module 7** : "Le déploiement territorial de la politique de sécurité économique"
- **Module 8** : "Le renseignement d'intérêt économique"

PUBLIC CONCERNÉ

Quarante auditeurs, de nationalité française, âgés de 35 à 55 ans (moyenne d'âge entre 45 et 47 ans) :

- Hauts fonctionnaires civils et militaires
- Cadres dirigeants du secteur privé, chefs d'entreprise
- Personnalités issues du monde politique, universitaire, du journalisme
- Hauts responsables des différents secteurs du monde économique, notamment liés à l'Intelligence et à la sécurité économique

**CLÔTURE DES
INSCRIPTIONS**
28 février 2021

**PUBLICATION AU
JOURNAL OFFICIEL**
1-15 juillet 2021

**OUVERTURE
DES INSCRIPTIONS**
23 novembre 2020

**ENTRETIEN
DE SÉLECTION**
mars-avril-mai 2021

**OUVERTURE DE LA
SESSION NATIONALE**
septembre 2021

PROCÉDURE DE SÉLECTION

Après analyse des dossiers d'inscription remplissant l'ensemble des conditions, et comprenant l'intégralité des pièces justificatives requises, des entretiens individuels avec un jury se dérouleront à compter du 1^{er} mars 2021.

TITRE OBTENU EN FIN DE SESSION

Titre d'auditeur obtenu en fin de session : le titre d'auditeur est conféré par décision du directeur de l'IHEDN aux participants ayant satisfait aux conditions d'assiduité.

DATES À RETENIR

Recueil des candidatures en ligne

- À compter du 23 novembre 2020

Clôture des candidatures

- 28 février 2021

Entretiens avec les jurys
de sélection

- du 1^{er} mars au 31 mai 2021

Publication au *Journal officiel* de
la liste des auditeurs de la session
nationale 2021-2022

- 1^{er}-15 juillet 2021

Période de formation

- de septembre 2021 à juin 2022

LIEUX DE FORMATION

Paris et missions d'étude en France
et à l'étranger



DEVENIR AUDITEUR

CONDITIONS REQUISES

- Avoir la nationalité française
- Avoir entre 35 et 55 ans
- Dépôt de candidature (date limite 28 février 2021)
- Les candidats doivent s'inscrire en ligne sur le site de l'IHEDN

Seuls les dossiers de candidature **complets** seront **acceptés** et **étudiés**

DROITS D'INSCRIPTION ET FINANCEMENT

- Secteur privé : **20 000 €**
- Secteur public : **6 000 €**
- Autres (représentant syndical, culturel ou associatif...) : **3 000 €**

Les droits d'inscription sont à verser entre l'admission, début juillet 2021, et la rentrée de septembre 2021.

Les formations de l'IHEDN sont inscrites au répertoire national de la certification professionnelle (RNCP).

CRITÈRES DE SÉLECTION

Les principaux critères pris en compte pour la sélection des candidats sont les suivants :

- le parcours professionnel et le niveau de responsabilité exercé ;
- une bonne maîtrise de la langue anglaise dans un contexte professionnel ;
- le sens du dialogue, l'ouverture d'esprit, le goût pour la réflexion collective et la volonté d'engagement ;
- un intérêt pour les questions de défense et de sécurité.